



La commune de CHAINAZ LES FRASSES recrute :

Un(e) agent(e) pour le service périscolaire

Contrat à Durée Déterminée sur l'année scolaire

16 heures hebdomadaires

Missions :

Les missions consistent à accompagner les enfants scolarisés durant le temps service instauré au niveau du restaurant scolaire de l'école élémentaire de Chainaz les Frasses, et surveiller les enfants et distribuer le goûter à la garderie du soir.

Possibilité d'heures complémentaires (8,5 heures hebdomadaires) sur des missions d'entretien des bâtiments (école – Mairie)

Profil :

- Connaissance des techniques culinaires de base
- Connaissance et respect des procédures d'hygiène
- Savoir assurer la sécurité et prévenir l'accident des enfants, gérer les conflits entre enfants
- Appliquer les consignes des projets d'accueils individualisés
- Obligation de réserve et de confidentialité, discrétion

Horaires de travail :

Les horaires de travail sont

Lundi, Mardi, Jeudi de 11h40 à 13h10 et de 16h20 à 19h00

Vendredi de 11h40 à 13h10 et 16h20 à 18h30

Soit 16 heures et 10 minutes par semaine, pendant la période scolaire.

Lieu de travail :

Le lieu de travail est la cantine communale de Chainaz les Frasses, au Chef-Lieu.

Nature du contrat

Le poste, en Contrat à Durée Déterminée, est à pourvoir à partir de septembre 2023

Rémunération :

La rémunération sera annualisée sur une base horaire de 12.74 heures pour la partie périscolaire et sur une base de 8.25 heures pour la partie entretien des locaux.

Renseignements et candidature

Pour tout renseignement complémentaire et/ou pour candidater, merci de contacter le secrétariat de mairie par téléphone au

- [04 50 52 55 39](tel:0450525539)

ou par mail à

- accueil@chainaz-les-frasses.fr.